



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
6 décembre 2022 à 18 h 30
En visioconférence (lien teams dans le courriel)

	ORDRE DU JOUR	DÉC.	DIS.	INF.
1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée. <ul style="list-style-type: none">• Nous avons quorum• Séance ouverte 18h32• CÉ# 23-24-021			x
2.	Adoption de l'ordre du jour. <ul style="list-style-type: none">• Proposé par Amélie Tessier• Supporté par Roxane Cairney• CÉ# 23-24-022	x		
3.	Adoption du procès-verbal du 8 novembre 2023 Proposition de repoussé à la prochaine rencontre du CÉ, pour validation avec Mme Élodie (Orthophoniste) pour revoir les résolutions. <ul style="list-style-type: none">• Proposé par Amélie Tessier• Supporté par Alison Delaney• CÉ# 23-24-023	x		
4.	Droit de parole au public. <ul style="list-style-type: none">• Il n'y a aucun public présent à la rencontre		x	
5.	Formation obligatoire pour les nouveaux membres. <ul style="list-style-type: none">• Mme Blanchard fait un rappel pour la formation obligatoire en ligne, aux nouveaux membres élus.• Elle va transmettre au Centre de services lorsque tous les membres auront complété la formation pour les membres du CÉ.• CÉ# 23-24-024			x
6.	Directives ministérielles sur les cellulaires. <ul style="list-style-type: none">• Mme Blanchard survol la directive pour les appareils pendant les heures de classes.• Une résolution est à adopter d'ici le 31 décembre• Caroline Huneault questionne si certaines journées spéciales seraient exemptées?• Mme Blanchard a partagé que dans une occasion spéciale ce serait possible, et confirme que ceci	x		



	<p>s'applique seulement qu'à l'intérieur de l'établissement (Pas dans les autobus lors de sorties scolaires)</p> <ul style="list-style-type: none">• Mme Blanchard présente la résolution (Doc PDF) en passant en revue les points.• Proposé par Amélie Tessier• Adopté à l'unanimité par les membres du CÉ présents. <p>Mme Blanchard présente la définition des "appareils numériques" qui sont dans les règles de vie (internes) de l'école Sainte-Élisabeth</p> <p>Amélie spécifie que la résolution permet du cas par cas, au niveau de la décision venant de la part du personnel enseignant.</p> <p>Les règles de vie de l'établissement est donc en lien avec la politique qui est présentée, et acceptée avec ce que nous validons ce soir.</p> <ul style="list-style-type: none">• CÉ# 23-24-025			
7.	<p>Projet éducatif.</p> <p>Mme Blanchard mentionne la circonstance de la grève, et le fait qu'il n'y ait pas eu de rencontre dû aux divers moyens de pression. Sera donc présenter lors de la prochaine rencontre en février 2024.</p> <ul style="list-style-type: none">• CÉ# 23-24-026			x
8.	<p>Plan de lutte.</p> <p>Mme Blanchard mentionne la circonstance de la grève, et le fait qu'il n'y ait pas eu de rencontre dû aux divers moyens de pression. Le plan de lutte sera donc présenté lors de la prochaine rencontre en février 2024.</p> <p>Ceci est essentiel pour être cohérent entre les deux points (7 et 8 de l'ordre du jour)</p> <ul style="list-style-type: none">• CÉ# 23-24-027			x
9.	OPP (diner pizza)	x		



<ul style="list-style-type: none">• Alison propose de débuter les dîners pizza en janvier 2024, pour supporter les dépenses de l'OPP en lien avec les activités des élèves.• Cette décision sera prise en prévision de débuter en janvier 2024.• Le CÉ passe au vote et maintiendrons les mardis pour le dîner pizza.• Proposé par Virginie Ménard.• Supporté par Roxanne Delaney.• CÉ# 23-24-028			
<p>10. Informations</p> <p>10.1 - Mot du président : mot de support à tous les membres du CÉ présents, durant le mouvement de grève, souhaite à tous un joyeux temps des fêtes, et souhaite que la situation courante puisse se régler rapidement pour revenir en janvier 2024 dans un environnement fonctionnel, et sans conflits.</p> <p>10.2 - Mot de la direction : Ajout du personnel de soutien, sans fond de grève + activité ludique à la maison + tout se sait via les médias. Discute des communiqués, et du mouvement de personnel, changements du milieu scolaire, nouvelle secrétaire à compter de janvier 2024, et le poste a été comblé (Mme Lyne Villeneuve). Mme Camille en congé de maternité, remplacée par Nicolas Morin, qui agira à titre éducateur physique. Mme Charlotte remplacera M. Nicolas pour la classe 5-6. L'école cherche à combler le poste d'orthopédagogue, Mme Élodie (présentement en stage) quittera ses fonctions. Le but au niveau du personnel est de stabiliser le plus possible avec les élèves en difficulté, par les TES. Garder le suivi et le lien le plus possible pendant la grève. Espère du présentiel d'ici noël, et souhaite le retour à la normale le plus rapidement possible.</p> <p>10.3 - Mot du représentant du comité des parents : Virginie mentionne qu'elle a eu une rencontre lundi dernier (4 décembre). Discussion au niveau de la politique des frais de contributions des parents, hausse d'indice de prix à la consommation, et un ratio plus</p>			x



	<p>élévé. L'IPC n'est pas suffisant, et donc une demande subséquente sera présentée. Les frais (à vérifier avec Virginie). Autre point : Tarification au SDG, les enfants inscrit absents, ne sera plus applicable. Résolution : devoir accepter au niveau du congé de la pédago du 8 novembre, et la mettre en lien avec le congé au GC pour le jour du souvenir, et les anciens combattants. Évènements à venir : Comité de la fédération du comité de parents au Saguenay en 2024.</p> <p>10.4 Mot du membre de l'OPP : Mélanie Cyr-Séguin avise qu'ils étaient dans le plan du brunch de Noël, pas certain que ça aura lieu, possible que ce soit un brunch de pâques, pour permettre aux parents de fournir de la nourriture pour le brunch, dépendamment du retour de la grève avant Noël ou non. Beaucoup de logistique,</p> <p>10.5 - Mot des enseignants : Les enseignantes étaient absentes.</p> <p>10.6 - Mot du représentant du personnel professionnel : Elodie était absente.</p> <p>10.7 - Mot de la représentante du service de garde : beaucoup de planification, hâte aux fêtes pour tous.</p> <p>10.8 - Mot du représentant du personnel de soutien : Caroline mentionne qu'elle et Karine ont communiquées avec certains élèves, deuxième semaine consécutive. Caroline finalise des dossiers, et travaille sur des plans d'interventions à venir.</p>		
11.	<p>Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none">• Sans être une question, Mme Blanchard mentionne qu'un protocole de retour au travail devra être envisager, et qu'une possible consultation au niveau du CÉ était prochainement possible.• Alison Delaney commente les courriels du Centre de Services des Draveurs, et comme quoi les capsules partagées sont non seulement pratiques mais aussi utiles. Caroline seconde les propos d'Alison.		
12.	<p>Levée de l'assemblée</p> <ul style="list-style-type: none">• À 19h21		



Persévérence, entraide, responsabilité, respect

- | | | | |
|---|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Proposé par Virginie Ménard• Secondé Caroline Huneault | | | |
|---|--|--|--|

Signature de la direction

Signature du président
